Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Donation immobilière

Par patrick31

Divorcé depuis un an, nous avons choisi pour notre achat immobilier de faire une indivision de cinq ans.
Souhaitant clarifier cette situation pour une meilleure visibilité de l'avenir, je souhaiterai savoir si il était possible que mon ex femme et moi, passions chez un notaire pour qu'elle cède sous la forme d'une donation sa part de propriété, de la maison que j'occupe et dont je paie entièrement le crédit.
Quelles sont les démarches à effectuer, les enjeux fiscaux pour nous deux, ...
Pour information, notre bien vaut actuellement 230.000 euros.
Merci de votre réponse.